 

**AUTORISATION DE PRISE DE VUE ET DE DIFFUSION DE L’IMAGE D’UN MINEUR**

Nous, soussignés :

Nom, Prénom : …………………………………………………………………………………………………..

Demeurant : ……………………………………………………………………………………………………….

Adresse @mail : …………………………………………………………………………………………………….

Agissant en qualité de représentants légaux de : …………………………………………………..

Autorise, conformément aux dispositions relatives au droit à l’image, le FéDAE ( Festival des Arts à l’Ecole) dont le siège est situé au Rectorat de Poitiers ( rue Guillaume VII le troubadour, 86 000 POITIERS), et ses prestataires techniques, à réaliser des prises de vue photographiques, des vidéos ou des captations numériques dans le cadre du Festival des Arts à l’Ecole qui se préparera toute l’année scolaire 2024 – 2025 et aura lieu du 2 au 5 avril 2025 au Futuroscope de Poitiers.

Les images pourront être exploitées et utilisées directement par la structure sous toute forme et tous supports, pour un territoire illimité, sans limitation de durée, intégralement ou par extraits et notamment : presse, livre, supports numérique, exposition, publicité, projection publique, concours, site internet, réseaux sociaux.

Fait à \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_.

Signatures des représentants légaux précédée de la mention « Lu et approuvé »